

Communiqué

Regroupés au sein de Samu de France, les permanenciers auxiliaires de régulation médicale (Parm) organisent une journée nationale d'information le Samedi 29 Mars 2008.

Depuis plusieurs mois, les Parm ont engagé une campagne de sensibilisation dont l'objectif est d'interpeler le ministère de la santé, afin d'obtenir l'ouverture du dossier de la revalorisation de leur profession.

Les Ministres successifs ont souvent déclaré que la revalorisation de la profession de Parm était une nécessité, mais à ce jour aucun élément concret n'est perçu.

Pour développer leur action, les Parm mettent en place cette manifestation, destinée à sensibiliser :

- les Maires présidents des Conseils d'Administration des Centres Hospitaliers, sièges des Samu,
- les Députés,
- les Sénateurs,
- les Directeurs des Agences Régionales d'Hospitalisation,
- les Préfets.

Au cours de cette journée, ces personnalités sont invitées à rendre visite au Samu de leur département, prendre la mesure de l'activité de cette structure dans le domaine de l'Aide Médicale Urgente (Samu) et de la spécificité du rôle des Parm.

Les médias locaux, régionaux et nationaux seront informés et conviés à cette opération.

Les Parm remettront aux personnes conviées un dossier contenant le descriptif national de leur métier élaboré au sein de la Commission Permanencier de Samu de France. Celui-ci présente et légitime leurs revendications statutaires.

Les permanenciers sont les collaborateurs des médecins régulateurs, ils participent de façon essentielle à l'activité du service public de l'Samu et s'investissent dans la continuité et dans le développement de la qualité du service rendu à la population.

Samu de France soutient les revendications exprimées par les Parm ; revendications que Samu de France porte depuis des années.

Marc GIROUD

Président de Samu de France

http://www.samu-de-france.fr/fr/ressources_pro/informations/information_ca/front/afficher/?id_actu=435